



BILAN DE MI-MANDAT

2020 2023



BILAN DE MI-MANDAT

2020 2023

- L'ensemble des actions présentées dans ce bilan de mi-mandat sont des signes forts de confiance en l'avenir et les témoignages d'une ville où il fait bon vivre. Le contexte sanitaire à compter de 2020, puis économique très difficile par la suite, a logiquement conduit à répartir les investissements lourds et les grands projets sur plusieurs exercices budgétaires, comme par exemple le pôle d'échange multimodal de la gare routière.
- Néanmoins, les projets phares de ce mandat sont bien en cours : reporter d'un an ou deux ne signifie pas renoncer.
- Comme vous pourrez le constater, de nombreuses réalisations ont déjà vu le jour en trois ans, et les élus, comme les services municipaux, restent mobilisés pour continuer à agir au service de tous ses habitants.

Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, présente le bilan de mi-mandat de la municipalité sur la chaîne youtube de la ville.

Accès à la vidéo en flashant ce QR code :



Finances & budget

UN CONTEXTE FINANCIER PARTICULIÈREMENT DIFFICILE

- **Impact Covid** : la période exceptionnelle de la crise de la covid-19 a eu d'importantes conséquences sur le budget communal, sur la réalisation des projets municipaux et sur l'organisation des services de la mairie. En effet, la municipalité et l'ensemble des services municipaux se sont fortement mobilisés dans la gestion de cette crise, notamment à travers la solidarité envers les plus fragiles et les personnes âgées, le maintien et l'adaptation indispensables de certains services publics (sécurité, salubrité, transports urbains...).
- **Inflation record** : la toile de fond de l'activité économique mondiale reste marquée par la conjonction de plusieurs chocs exogènes (sanitaire, géopolitique – guerre en Ukraine – climatique), qui entraînent des tensions persistantes sur les conditions de production et contribuent à alimenter l'inflation. Le coût des services est ainsi impacté (ex : repas des scolaires, des séniors, coûts d'entretien, de maintenance et d'exploitation des bâtiments et voirie...).
- **Hausse vertigineuse des prix de l'énergie** (gaz et électricité) : la facture de gaz de la Ville a par exemple été multipliée par 3 en 2022, grimant ainsi jusqu'à 12 millions d'euros.

Focus

Sur le conservatoire de musique et de danse

La municipalité a décidé d'installer son conservatoire de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers, réhabilité et étendu pour un équipement pouvant accueillir 600 élèves, sur une surface d'environ 1 000 m², complétée par une extension d'environ 900 m². Il accueillera quatre pôles fonctionnels (pôle accueil, pôle administratif, pôle de danse, pôle de musique) organisés autour d'espaces extérieurs paysagés et aménagés pour accueillir les élèves, leurs familles et des représentations.

La ville a fait en sorte que le projet de conservatoire intègre des principes de conception vertueux basés sur le biomimétisme, avec des ambitions environnementales (réhabilitation d'un bâtiment existant, création de surface supplémentaire

enterrée (environ 500 m²) assurant une température moyenne constante pour le confort d'été et d'hiver, utilisation de matériaux biosourcés, valorisation des espaces naturels existants par la création d'un amphithéâtre de verdure et de micro-scènes ouvertes sur les espaces paysagers, et d'espaces verts régénératifs par le choix d'essences adaptées à une gestion différenciée et au refuge de la faune.

En 2023, la Ville déposera sa candidature pour obtenir l'agrément de Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) attribué par le Ministère de la Culture.

- **Transfert du FPIC auparavant assumé par la CCSSO** : le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Depuis 2021, cette charge pèse sur la commune à hauteur de 900 000 euros / an.

Malgré ces conditions exceptionnelles, l'objectif de l'équipe municipale est clair : refuser l'augmentation de la pression fiscale tout en maintenant la qualité du service public municipal et les investissements garants de l'avenir de Senlis. Cela est rendu possible grâce à :

UNE GESTION FINANCIÈRE SAIN ET RIGOUREUSE

- 0 % de hausse du taux d'imposition
- Sobriété en fonctionnement
- Recours à l'emprunt maîtrisé
- Le désendettement de la ville se poursuit : malgré une situation très préoccupante en 2010, les comptes ont pu être redressés grâce à la gestion rigoureuse de la Ville. L'encours de dette par habitant s'établit à son niveau le plus bas depuis 2014.

Sur la période 2022-2026, les dépenses d'investissement s'élèvent à 38,6M€ tandis que les recettes (subventions) s'élèvent à 9,6M€. Notre budget rigoureux permet de faire des choix d'investissement réalistes et dynamiques.



L'attractivité de Senlis au cœur des projets municipaux

Nous poursuivons nos grands aménagements afin de renforcer l'attractivité de la ville et de soutenir l'activité économique, l'emploi, le logement et le tourisme.

DÉVELOPPER DES OPÉRATIONS STRUCTURANTES POUR LA VILLE

Le site d'Ordener

Du quartier militaire au quartier de Ville : dix ans après son acquisition par la Ville, le Quartier Ordener est en plein essor. Il accueille des activités diversifiées : logements, entreprises, espaces et équipements publics...

- Le manège a été mis aux normes pour permettre l'accueil de manifestations publiques
- 109 logements créés, 64 sont gérés

L'ÉcoQuartier en bref

- *Un équipement multi-accueil pour la petite enfance, avec 40 berceaux, des espaces administratifs pour le service petite enfance de la commune et une salle mutualisée avec la crèche familiale, ouvert en 2020.*
- *115 logements des Jardins Brunehaut réalisés par Aubarne Immobilier et l'OPAC de l'Oise livrés en 2021 : logements conventionnés, accession sociale à la propriété (PSLA), logements intermédiaires à prix maîtrisés vendus par le promoteur 30% en dessous du marché local, et accession libre.*
- *Un parking souterrain public de 150 places ouvert au public en 2023, en réponse à une demande forte en centre-ville.*
- *Dans le respect de la charte des ÉcoQuartiers, une voie verte « épine dorsale » du projet, une circulation douce entre les îlots.*

par Clésence et 45 par l'ADOHJ, l'Association Départementale de l'Oise pour l'Habitat des Jeunes, offrant ainsi, à de jeunes salariés, un accès à des baux courts.

- Finalisation en 2023 par la SA HLM de l'Oise de 18 logements, innovants sur le mode d'occupation (2 T6 permettant la colocation de 10 personnes) et exemplaire en termes d'environnement : emploi de matériaux, chaufferie bois, utilisation de l'eau pluviale pour les sanitaires...

Ces programmes ont été mis en œuvre avec une participation d'Action Logement, à hauteur de 7M€, dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville »

- Un parking paysager de 172 places rue Saint-Lazare a été créé en complément de celui existant de 250 places côté rue des Jardiniers (avec participation de la CCSSO).
- Des bornes rétractables sont progressivement installées pour organiser le cœur piéton du site.
- Un tiers lieu s'est organisé dans le bâtiment 10 (Ville - associations).
- Réhabilitation des bâtiments pour l'accueil d'entreprises : Manufacture de Senlis - atelier de maroquinerie, Brasserie de Senlis...

Au total à ce jour, Ordener, ce sont plus de 400 emplois créés !

L'ÉcoQuartier

L'aménagement de l'ÉcoQuartier représente une opportunité majeure pour la reprise de la dynamique démographique, pour le renforcement du développement économique, et pour en faire un modèle de développement durable dans ce territoire du sud de l'Oise. L'ÉcoQuartier répond en effet aux critères les plus exigeants en matière de performance énergétique, faisant appel à des matériaux de qualité, pour une intégration optimale dans le paysage urbain de Senlis.

SOUTENIR LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Les statistiques démographiques depuis 2018 montrent une inflexion nouvelle de la courbe de population qui dépasse, au 1^{er} janvier 2023, le seuil des 15 000 habitants. Cela témoigne de l'attractivité de la Ville en lien direct avec la création d'emplois sur le territoire (Amazon, Quartier Ordener...), avec l'attractivité des services et équipements publics (équipements sportifs, culturels, petite enfance...) à disposition des habitants et avec la capacité de la Ville à proposer une offre de logements qualitative et diversifiée.



En chiffres :

- 15 000 visiteurs lors des Journées européennes du patrimoine,
- 10 000 visiteurs sur le week-end de la foire médiévale,
- 15 000 spectateurs au cours des 2 éditions du vidéo-mapping,
- 15 000 visiteurs à la fête de la musique,
- 25 000 spectateurs toutes manifestations culturelles confondues (salon du livre inclus).

Rappelons que la démographie senlisienne s'inscrit dans un mouvement de baisse du nombre de personnes par foyer, qui nécessite à population constante de construire plus de logements.

Ancienne école élémentaire Beauval : le programme immobilier consiste en 48 logements conventionnés, dont 6 maisons en accession sociale à la propriété, autour d'espaces collectifs rétrocédés à la Ville.

Ces opérations de développement à Senlis se réalisent toutes sans extension urbaine sur les terres agricoles.

ACCRÔÎTRE LE RAYONNEMENT SENLISIEN

Par la mise en valeur du patrimoine, grâce à des restaurations d'ampleur

Grandes orgues (2019-2022)

Des travaux de restauration ont été entrepris par la Ville de Senlis. L'opération a été financée par la Ville, l'État (ministère de la Culture), le Conseil régional des Hauts-de-France, le Conseil départemental de l'Oise, l'association des Amis des Orgues et le fonds de dotation « Patrimoine de

Senlis ». Cette opération, démarrée en 2017 par une étude préalable, s'est finalisée en 2022.

La Ville poursuit l'entretien global de la Cathédrale et lance en 2023 un diagnostic de l'édifice, en lien avec les services de l'État pour définir les futurs travaux de restauration à réaliser. Un plan sécurité incendie est également en cours d'élaboration.

Le Monument aux Morts du square de Verdun a été rénové, et des travaux de restauration pour reprendre des éléments de maçonnerie dégradés ont été réalisés sur le rempart du Montauban.

Portail occidental de la cathédrale

La collecte des mesures dans le cadre d'une étude climatique a débuté en 2020 et se poursuit à l'aide de capteurs positionnés sur les voussures du portail ou ses abords immédiats. La solution de protection pérenne la mieux adaptée s'en dégagera d'autant plus facilement qu'elle s'appuiera sur les données recueillies de façon objective et fiable.

Une politique touristique innovante

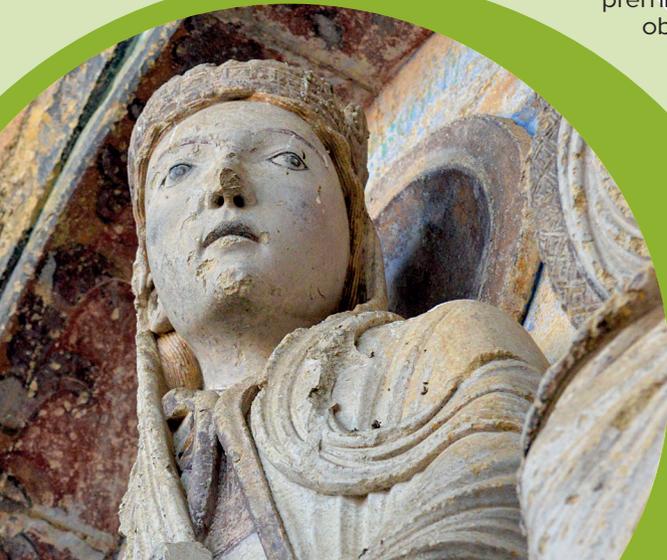
Le parcours Voyage au temps des premiers rois de France a pour objectif de faire découvrir aux habitants et aux touristes les monuments historiques de la ville. Une étude de programmation scénographique est en cours afin de déployer les dispositifs de médiation sur les principaux sites du parcours, à commencer par le château royal.



La ville développe aussi le label Pays d'art et d'histoire avec l'édition de plusieurs publications (brochures sur la cathédrale Notre-Dame, sur les Grandes orgues...) et définit un programme de visites sur le territoire du PAH.

ANIMER LA VILLE (CULTURE / SPORT)

Création du Salon du livre avec un vif succès, participation au festival régional Vidéo Mapping Festival, organisation de Senlis Trail Urbain, Ping Tour, cérémonie des récompenses sportives et du trophée du club sportif de l'année, mise en place des classes bleues pour les 4/6 ans, Salon du Jardin, partenariat avec les commerçants par exemple pour la Coupe du Monde de Rugby (fanions, kit du supporter, prêt ballons..)





LA PROXIMITÉ, VALEUR CARDINALE DES ACTIONS MUNICIPALES

Chaque année, de nombreux travaux sont menés, de nouveaux équipements installés, pour que Senlis soit une ville toujours plus agréable à vivre pour ses habitants.

PRÉSERVER LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUES

Renforcement de la vidéo-protection

Après les grands axes et les entrées de ville, de nouvelles caméras de vidéo-protection sont installées à l'intérieur de Senlis à des fins de dissuasion, de captation de délits, mais aussi de prévention des incivilités, tels que le dépôt sauvage de sacs poubelles. En ce sens, la municipalité s'est dotée en 2022 d'une caméra mobile. Nous avons désormais 50 caméras, nous permettant d'accéder à 60 angles de vision.

De nouvelles acquisitions sont prévues en 2023 pour un montant de 100 000 euros, afin de couvrir le centre-ville (Place de la Halle, Rue de

l'apport au Pain, rue Rougemaille...) et de renforcer la vidéo-protection sur les remparts.

Instauration de liens renforcés avec la justice

Des groupes locaux de suivi de la délinquance (GLTD) ont permis en 2021 de cibler des zones spécifiques de la commune afin de coordonner de façon efficace et réactive les représentants du Parquet, de la Mairie, de la police municipale et de la Gendarmerie.

ENTRETIEN ET EMBELLIR LE CADRE DE VIE DANS TOUS LES QUARTIERS

La Ville consacre plus de 3 millions d'euros par an aux investissements courants d'entretien du patrimoine et d'équipements municipaux, qui répondent à une exigence prioritaire : l'équité de traitement entre tous les quartiers de Senlis et entre toutes les délégations portées par l'exécutif municipal. Les programmes pluriannuels de travaux visent à organiser les opérations dans les meilleurs délais, et ciblent leur localisation afin qu'aucun quartier de Senlis ne soit négligé.

Pour les travaux de voirie, une réflexion est systématiquement intégrée sur les mobilités douces (schémas cyclables) et sur l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Quelques exemples de travaux dans les quartiers

(voir aussi la carte par quartiers pour plus d'informations) :

Fours à Chaux Jardiniers – Ordener :

La rue des Jardiniers, sur le tronçon situé entre la rue Saint-Lazare et la rue de la République, sera rendue à la circulation des usagers en 2023. Le programme avait débuté avec les complexes travaux d'enfouissement des réseaux, puis le renforcement du réseau d'eau potable et la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales. La modernisation de l'éclairage public et la réfection de la chaussée et des trottoirs ont été également réalisées. Montant de l'opération : 1,4 M.

Centre-ville :

Modification du sens de circulation rue du Heaume et rue de la Montagne Saint Aignan ; Carrefour allée des Soupirs/Collège A.M. Javouhey : installation de feux tricolores et aménagement du sens de circulation des bus.

Travaux suite à l'effondrement de la rue de Beauvais : des aléas notamment propres à une ville patrimoniale conduisent la municipalité à engager des investissements non programmés au budget.

Villevert :

Pose d'un double miroir rue du Moulin Saint-Tron / rue du Clos de Villevert ; installation de priorité de circulation rue du Moulin Saint-Tron pour ralentir la vitesse ; sécurisation des piétons rue du Moulin Saint-Tron : création d'un cheminement, installation de potelets et matérialisation du stationnement ; réfection du mur du parc écologique ; travaux de restauration des rives de l'Aunette et de sa zone humide ; matérialisation de passages piétons allée des Marronniers / rue du Moulin Saint-Rieul.

Bon Secours :

Création d'une sente piétonne rue de la Forterelle en coopération avec Clésence ; création d'un passage piéton et sécurisation de la sortie allée de la Mare ; aménagement du quai de bus place du Valois et Malgenest.

ÉcoQuartier Villemétrie - La Bigüe :

Pose d'un ralentisseur à Villemétrie ; réfection des trottoirs rue Albert 1er, côté impair ; travaux sur la Nonette pour pallier aux inondations des riverains en partenariat avec le SISN.

Brichebay :

Réfection de la chaussée avenue de la Nonette rue de Brichebay, avenue de la Nonette, rue de la Garenne Saint-Lazare ; clôture du parc rue Paul Rougé refaite ; paysagement du rond-point de Montale.

Val d'Aunette Gâtelière :

Mise en conformité du quai de bus Debussy ; sécurisation des piétons aux abords de l'école Anne de Kiev ; plantation et fleurissement des espaces verts place Jean Davidsen ; campagne de plantation d'arbres devant l'école Anne de Kiev et place des Arènes ; réfection de la chaussée de la rue Yves Carlier.



Obtention du titre « Ville Amie des Enfants »

- Intervention d'une diététicienne dans les écoles élémentaires et les centres de loisirs dans le cadre d'une campagne de communication et de prévention en matière de bien-être alimentaire.
- Mise en place du Passeport du Civisme (2020-21, 2021-22, 2022-23, 2023-24) pour impliquer les élèves de CM2 dans la vie locale de leur commune, leur apprendre à développer une attitude constructive et une communication positive et bienveillante, les sensibiliser aux dangers d'internet... Première dans l'Oise. 300 passeports distribués chaque année.
- Participation des Centres de Loisirs aux journées UNIDAY.
- Les 20 novembre 2020 et 2021, célébration de l'anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'enfant en éclairant le Musée d'Art et d'Archéologie en bleu, ainsi que la médiathèque et l'hôtel de ville.

PRÊTER ATTENTION À TOUS

Jeunesse

La municipalité mène tout au long de l'année de nombreux travaux d'entretien et de rénovation de ses équipements scolaires et sportifs. Les investissements envisagés en 2023 dans le secteur sportif sont estimés à près de 500 000 €, parmi lesquels figurent des opérations d'envergure, tels que les travaux en matière d'éco-énergie dans les gymnases Carlier, Brichebay ou bien encore Hugues Capet avec des améliorations thermiques qui contribueront également au confort des usagers.

La transition énergétique est aussi au cœur des rénovations programmées dans les établissements scolaires, en ciblant les sites énergivores, plus particulièrement le passage en éclairage LED des équipements publics, la poursuite des travaux d'isolation dans les écoles, le remplacement des chauffages : installation d'une chaudière à condensation pour 93 000 € au sein de l'école élémentaire Anne de Kiev, réfection du faux plafond et le passage en LED des salles de classe à l'école maternelle Orion pour 80 000 €, travaux de couverture et d'isolation des combles, au sein de l'école élémentaire Argillère, à hauteur de 250 000 €.

Nous visons également le label "HPE" haute performance énergétique, pour les restaurations et la construction de bâtiments publics (cf la crèche).

Quelques exemples de travaux (liste non exhaustive) :

- Aménagement d'aires de jeux et programme de rénovation des écoles : changement des huisseries, isolation des combles et rénovation des toitures, changement des chaudières.

- Sécurisation du groupe scolaire de Brichebay,
- Rénovation des sanitaires de l'école de l'Argillère
- Beauval : agrandissement de l'école avec construction du restaurant scolaire changement des huisseries de l'ancienne aile et isolation des combles
- Orion : rénovation de la toiture, isolation et passage aux LED dans la grande salle de motricité. Changement d'un jeu de cour
- École Anne de Kiev : remplacement de la chaudière
- Groupe scolaire Séraphine : nombreux travaux d'isolation et remise en peinture.

Focus

sur les seniors

- Poursuite du Salon de l'autonomie qui a changé de site en 2022 et a lieu maintenant au manège Ordener.
- Signature de la charte « Ville aidante Alzheimer » le 1er décembre 2020. Courant 2021, des ateliers de sophrologie mis en place par l'association une fois par mois ont lieu à la résidence Thomas Couture.
- Près de 1900 seniors bénéficient chaque année d'un colis ou du repas des aînés
- La résidence Thomas Couture : dans la continuité de sa politique de rénovation de la résidence, plusieurs logements ont été refaits. Un espace bien-être a été créé permettant aux résidents de pouvoir recevoir des soins à la demande (coiffure, kiné, pédicure...) dans un espace adapté.
- La ville a installé l'association Bel Age dans une salle et deux bureaux adaptés sur le site des 3 Arches.
- Ouverture en septembre 2023 du restaurant municipal place du Valois





Défense de l'hôpital

L'équipe municipale continue à œuvrer avec détermination auprès des autorités sanitaires et des pouvoirs publics en faveur du maintien des services de proximité et de la qualité des soins sur le site de Senlis, plus particulièrement la réouverture du service des urgences et du SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation). Manifestations, rencontres avec la direction de l'hôpital, négociations avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) : en lien avec les maires et les parlementaires du territoire, la mobilisation s'intensifie.

FACILITER LA VIE DES SENLISIENS

Favoriser la concertation et la proximité

Plusieurs fois par an, des déambulations et des réunions publiques sont organisées dans tous les quartiers afin d'échanger avec les habitants et d'identifier leurs besoins. En 2021, les conseils de quartier ont été mis en place. Ce sont des instances de concertation, véritables « courroies de

transmission » entre les habitants et les instances élues. C'est aussi un lieu d'expression et d'actions ayant pour objectif l'amélioration du cadre de vie, l'animation du quartier, l'aménagement de l'espace public...

Actions initiées par les conseils de quartier : réalisation de boîtes à livre, organisation de cafés citoyens comme au Val d'Aunette, mise en place de cours de sport pour les jeunes l'été, installation de jardins partagés, concours de peinture et de dessin « L'Art sur l'Aunette » – 1^{er} projet culturel émanant des conseils de quartier (Villevert)...

Un accueil spécifique des nouveaux arrivants est organisé par la Ville tous les deux mois à la mairie afin de leur donner les informations essentielles.

Accompagnement des commerçants pendant et après la crise sanitaire, groupe de travail élus – commerçants sur les animations dans la ville.

Service de médiation et de conciliation

Mise à disposition de salles pour la médiation dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Interprofessionnel de Médiation de l'Oise (CIMO), pour des permanences de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et du conciliateur de justice.

Appli ville

Elle a été créée en 2021 et contribue à améliorer la qualité de l'espace public et à mieux répondre aux attentes des Senlisiens dans une démarche participative.

Cette application permet de signaler toute anomalie constatée sur la voie publique et les équipements, et d'améliorer la rapidité du traitement des demandes des Senlisiens.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET INNOVANTE

Le Plan de Sobriété Énergétique (PSE)

En 2023, la collectivité a donc lancé un plan de sobriété énergétique afin d'augmenter les économies d'énergie :

- Fermeture d'équipements municipaux pendant l'hiver compte tenu du volume de chauffage que demandent ces bâtiments : les salles Saint-Pierre, Manège Ordeiner et Prieuré Saint-Maurice.
- Réduction des consommations, sachant que l'effet est également bénéfique en termes de transition écologique : extinction des monuments dès 23h, extinction de l'éclairage public de minuit à 5h, réduction des durées et périodes d'illumination de Noël, passage aux ampoules LED de l'éclairage public.
- Actions de sensibilisation des usagers et des agents municipaux : annulation de la cérémonie des vœux de la municipalité, poursuite des travaux d'isolation des écoles et bâtiments de la ville, remplacement des matériels de chauffage anciens par de nouveaux, plus performants.

Soit 411 000 euros de réduction de dépense en énergie au 31 mars 2023 sur les seules consommations de gaz et d'éclairage public.

Une offre de stationnement étendue grâce à la mise en chantier de rénovation de sites existants et à la livraison de nouveaux parkings

Deux chantiers avancent parallèlement. D'une part, les travaux de construction des nouveaux parkings, et d'autre part les travaux de réaménagement des espaces verts qui se termineront en 2023.

Ce projet permettra de valoriser ce site remarquable avec de nouvelles haies végétales et des cheminements piétons, un éclairage public et un mobilier rénovés.

La structure sera totalement perméable à l'eau avec une

infiltration sur site grâce à des noues de récupération et d'infiltration des eaux pluviales.

Les travaux en cours pour le réaménagement des parkings du Cours Thoré-Montmorency sont assortis d'interventions sur le mail, afin de contribuer à sa pérennité. Ainsi, des plantations seront réalisées cet hiver (83 nouveaux arbres) pour regarnir la trame d'arbres qui s'est considérablement éclaircie au cours des dernières décennies.

De l'autre côté du cours Thoré-Montmorency, le parking du Cerf (dit parking de l'ancienne gendarmerie) et ses 70 places a bénéficié d'une rénovation des enrobés et du maintien de l'ensemble des arbres et végétaux d'ornement. Pour répondre aux demandes des Senlisiens, les places ont été retracées afin d'être plus larges.

Montant total de l'investissement : 1,15 M

DE NOUVEAUX ESPACES VERTS PARTAGÉS

Plantations de fruitiers en partenariat avec le PNR sur quatre sites (date à définir probablement en novembre prochain) : Fours à Chaux, Square des Noisetiers, pelouse de la Gâtelière, Villevert (mini-stade).

Implantation de bacs potagers à Villevert (rue du Moulin St Rieul et sur les rives de l'Aunette).

Valorisation du parc écologique en faisant un lieu pédagogique et de bio-diversité.

Plantation et création d'îlots de fraîcheur à l'école maternelle Beauval.

Création d'îlots de fraîcheur et requalification des espaces verts à l'école élémentaire de l'Argillère.

Gestion des eaux pluviales : citerne de récupération à Beauval.

DES INVESTISSEMENTS MASSIFS POUR L'EAU

Des travaux considérables ont été menés de sécurisation du réservoir de Tombray et du Forage d'Aumont, de mise en place de 4 débitmètres pour permettre la sectorisation de l'ensemble du réseau d'eau potable de la Ville, de traitement de l'eau pour permettre le traitement des pesticides sur l'ensemble des ressources de la Ville grâce à la mise en

place d'une unité de traitement pour le forage d'Aumont et de raccordement de Bon Secours 2 à l'unité de traitement de Bon Secours 1.

En 2022, 5 piézomètres ont été installés à proximité du captage Bon Secours 1 pour environ 195 000 €.

En 2023, 1 million d'euros sont consacrés aux opérations suivantes :

- Les études préalables nécessaires pour rechercher une nouvelle ressource d'eau et envisager la création d'un nouveau forage ;
- Au titre de travaux éventuels d'extension ou renouvellement de réseaux, la continuité du programme de changement des branchements plombs
- Des travaux sur les rues adjacentes à la rue du Châtel : impasse du Courtillet et rue de la Tonnellerie
- Des travaux de maillage de la conduite d'eau au niveau du Rond-point entre la rue de Beauvais et l'avenue de Creil.



LE PROJET DE CENTRE AQUATIQUE DE LA CCSSO

Le projet de piscine, porté par la CCSSO, est en cours. Cet équipement sera bien installé à Senlis, sur le site actuel Yves Carlier.



2020
2023

TROIS ANNÉES D'ACTION AU SERVICE DES SENLISIENS

Mise en place du Plan de Sobriété Énergétique

Plan pluriannuel de rénovation des écoles et des voiries

60 caméras de vidéoprotection

Val d'Aunette Gâtelière

- Réfection de la chaussée de la rue Yves Carlier
- Aires de jeux square Ravel, Bois Saint Hubert et pelouse de la Gâtelière
- Travaux dans les écoles Anne de Kiev et Orion

Villevert

- Ouverture du site de l'étang rue du Moulin du Gué de Pont et création d'une aire de pique-nique
- Aménagements pour la sécurisation des piétons rue du Moulin Saint Tron
- Rénovation de la rue de la Double Haie
- Changement aire de jeux Vieux Chemin de Pont + parcours de motricité

Centre-ville

- Travaux rue de Beauvais
- Aménagement de jeux Jardin du Roy
- Réalisation parking du cerf et de poches de stationnement cours Thoré-Montmorency

Brichebay

- Réfection de la rue de Brichebay, avenue de la Nonette, avenue Paul Rougé, rue de la Garenne Saint Lazare
- Aire de jeux square des Chevreuils
- Travaux de sécurisation de l'école Brichebay et gymnase
- Rénovation du parcours sportif enfant

Bon-Secours

- Réfection de la chaussée Valjoran et de la rue Vaussier
- Rénovation du square de la Croix des Veneurs / aire de jeux Place du Valois
- Réalisation du restaurant scolaire Beauval
- Couverture primaire Argilière et travaux espaces verts

Eco-Quartier

- Réfection des trottoirs rue Albert 1er (côté impair)
- Création de logements et d'un parking
- Aménagements d'espaces publics et de voies piétonnes

Fours à Chaux Bigüe Villemétrie

- Aire de jeux et création de sentes piétonnes Fours à Chaux
- Réfection de la rue des jardiniers
- Aménagement routier (ralentisseur) Villemétrie

Obtention des 4 Fleurs Villes et Villages fleuris

Titre : Ville Amie des Enfants

Action Cœur de Ville

**LABELS OBTENUS
PAR LA VILLE DE SENLIS**



LES 33 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE SENLIS



Pascale LOISELEUR*
Maire de Senlis
Délégations : Urbanisme / Habitat / Sécurité

Adjoints
au Maire



Marie-Christine ROBERT*
1^{ère} Adjointe
Action Culturelle / Communication



Patrick GAUDUBOIS*
2^{ème} Adjoint
Finances / Affaires générales /
Économies d'énergie / Mobilités



Elisabeth SIBILLE*
3^{ème} Adjointe
Petite Enfance / Éducation & Jeunesse



Daniel GUEDRAS*
4^{ème} Adjoint
Travaux / Voiries / Réseaux / Bâtiments /
Transport urbain / Cérémonies patriotiques



Véronique LUDMANN*
5^{ème} Adjointe
Sport et Santé



Jean-Pierre NGUYEN*
6^{ème} Adjoint
Attractivité économique et touristique /
Partenariats et financements



Martine PALIN SAINTE AGATHE*
7^{ème} Adjointe
Action sociale / Seniors



Patrice REIGNAULT*
8^{ème} Adjoint
Commerces / Animations
(marchés forains et fête foraine)



Florence MIFSUD*
9^{ème} Adjointe
Conseils de quartiers et relations avec
les associations de quartiers /
Proximité / Jumelage

Conseillers
municipaux

Conseillers
municipaux
délégués



Benoît CURTIL*
Conseiller municipal délégué
Restauration du patrimoine



Françoise BALOSSIER*
Conseillère municipale déléguée
Espaces verts - Paysage / Transition écologique



Sylvain LEFÈVRE*
Conseiller municipal délégué
Citoyenneté / Relation avec les administrés



François-Xavier LÉCOMTE



Isabelle GORSE-CAILLOU*



Philippe GAUDION



Régine MAUPAS



Delphine GLASTRA*



Véronique BOUTEMY



Wilfried DIEDRICH*



Hélène LÉPITRE



Fatiha AIT M BARK



Jean-Marc BARON*



Ghizlaïne VALLER



Thibaut CHAPUIS



Mathieu MARLOT



Bernard FLEURETTE



Véronique PRUVOST-BITAR*



Sandrine AUNOS



Sophie REYNAL*



Magalie BENOIST*



Damien BOULANGER*



Rémi GEOFFROY*

*Conseillers communautaires à la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)

Hôtel de Ville de Senlis | Tél : 03 44 53 00 80 | mail : mairie@ville-senlis.fr | site internet : www.ville-senlis.fr
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 / permanence état civil : le samedi de 9h à 12h

